

ÉPINAY-SUR-ORGE

Faites-vous votre opinion sur le pétrole en Essonne

« AVANT DE BRANDIR des slogans, tâchons de comprendre de quoi il est question. » C'est dans cet esprit qu'Essonne Nature environnement (ENE), une fédération de plusieurs associations d'environnement essonniennes, organise ce soir à son siège, situé à Epinay-sur-Orge, une conférence-débat sur le thème « Du pétrole et du gaz en Essonne ? A quelles conditions ? ».

Des réponses techniques avant l'enquête publique

« Il nous est apparu intéressant de mettre en présence les acteurs qui, à des titres différents, travaillent sur la question des forages en Essonne, indique Jean-Pierre Moulin, président d'ENE. Et l'enquête publique en cours concernant la demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides présentée par la société Vermilion nous a semblé une occasion idéale. »

La fédération a invité à cette réunion publique le géologue Bruno Vrielynck (de l'université Pierre-et-Marie-Curie et spécialiste du Bassin parisien), Laurent Olivé (chef de l'unité territoriale de l'Essonne de la Direction régionale et interrégionale

de l'environnement et de l'énergie, DRIEE) et un représentant de la société Vermilion.

C'est ce dernier invité qui a fait grincer des dents le collectif Non au gaz de schiste 91 : « Rien que le titre de ce débat public est une provocation, estime Philippe Pascot. Cette réunion est biaisée car tous les intervenants sont des *pro-pétrole*. On ne peut pas laisser Vermilion embobiner cette fédération de défenseur de l'environnement, il faut donc être nombreux à cette réunion. »

Jean-Pierre Moulin ne partage pas ce point de vue. « Avant de se forger un avis, et je rappelle que l'ENE s'est positionnée contre l'exploration ou l'exploitation de gaz de schiste dès 2011, il convient d'abord de comprendre de quoi l'on parle. Moi, je n'ai pas de compétences sur un sujet aussi technique. Les réponses que nous apporteront le géologue indépendant et le représentant de la DRIEE me paraissent essentielles. Les gens pourront ensuite s'exprimer dans l'enquête publique en toute connaissance de cause. »

CÉCILE CHEVALLIER

Conférence-débat ce soir à 19 heures, 14, rue de la Terrasse à Epinay-sur-Orge.

CHAMPCUEIL

Réforme des collèges : les profs expliquent pourquoi ils sont contre

■ Ils trouveront finalement refuge en mairie puisque la direction académique n'a pas voulu que la réunion se tienne au collège Olympe-de-Gouges à Champcueil. Ce soir, les professeurs expliqueront aux parents pourquoi ils sont contre la réforme des collèges voulue par la ministre Najat Vallaud-Belkacem. « On a beaucoup parlé du latin, mais ce n'est pas l'essentiel, détaille Nathalie, pourtant professeur de lettres anciennes. Nous sommes surtout inquiets de la baisse des horaires pour toutes les disciplines. On nous demande de faire plus pour les fondamentaux, mais en moins de temps avec les élèves... »

Réunion ce soir à 18 h 30, en mairie de Champcueil.

YERRES

Le Chalet du parc ouvre sans autorisation, la ville saisit la justice

■ Traditionnellement fermé le lundi et le mardi, le restaurant Le Chalet du parc, situé dans la propriété Caillebotte à Yerres, a rouvert comme à son habitude hier. Mais cette fois-ci, il n'aurait pas dû accueillir sa clientèle car la convention qui lie le gérant et la commune n'a pas été renouvelée. Le responsable, Philippe Detourbe, devait rendre les clés lundi. Ce qu'il n'a pas fait. La municipalité annonce donc avoir engagé une procédure judiciaire hier. Le maire, Nicolas Dupont-Aignan (DLF), doit recevoir les salariés demain. Un rendez-vous qui scandalise Philippe Detourbe « car je n'en ai même pas été informé », souligne-t-il.

LISSES

Forum sur l'économie solidaire

■ Il ne se contente pas de recycler les déchets. Le Siredom, Syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets de 129 communes en Essonne, souhaite aussi être un acteur dans « le développement d'une économie circulaire au niveau local, accompagner les filières d'avenir en matière d'éco-activités et d'écoproduits ». Le syndicat organise aujourd'hui à Lisses le premier forum destiné aux entreprises. Elles pourront ainsi découvrir des innovations pour améliorer la gestion de leurs déchets, du début jusqu'à la fin : prévention, réparation, réutilisation, développement des filières de recyclage ou récupération de chaleur...

COURCOURNES

Le centre social déménage

■ Depuis lundi et jusqu'à demain, c'est le gros déménagement au centre social Brel-Brassens à Courcouronnes. La structure s'envole vers la place de l'Orme à Martin. Le centre et la PMI sont fermés cette semaine et rouvriront lundi. L'inauguration du nouveau centre est prévue le 12 juin.

Informations au centre social Brel-Brassens 01.64.97.86.02

ÉVRY

500 000 € pour lancer la transition énergétique

UNE VILLE qui produirait plus d'énergie qu'elle ne consomme... Evry et son agglomération n'y sont pas encore, mais ont mis un bon coup d'accélérateur pour amorcer le virage de la croissance dite verte.

Hier, Francis Chouat, le président (PS) d'Evry Centre-Essonne et maire d'Evry, a signé au ministère de l'Ecologie une convention d'« appui financier ». Comprendre « un chèque de 500 000 €, explique Ségolène Royal, qu'on va vous verser dès cette signature », afin de réaliser les projets qui ont permis à l'agglomération de faire partie des neuf lauréats en Ile-de-France de l'appel à projet de la ministre pour devenir un « territoire à énergie positive ».

■ A la piscine, on récupère les eaux pour chauffer ! Nagez et... recyclez à la piscine de l'Agora à Evry. Dans le cadre de son axe de réduction de la consommation d'énergie, l'agglomération envisage de récupérer la chaleur sur les eaux usées des douches et des bassins. L'installation de panneaux solaires, l'amélioration du système de chauffage et surtout un traitement



Paris, ministère de l'Ecologie, hier. L'agglomération d'Evry fait partie des neuf territoires d'Ile-de-France lauréats de l'appel à projet « territoire à énergie positive ». Une convention a été signée entre Francis Chouat et Ségolène Royal. (LP/F.M.)

thermique de fond du bâtiment devrait permettre de calmer les appétits de la structure énergivore datant de 1975. La consommation énergétique pourrait être réduite de 55 % par an.

■ Réduction des factures dans les copropriétés. Accompagner les copropriétés dégradées pour qu'elles amorcent leurs travaux de rénovation. D'ici à la fin de l'année,

cinq copropriétés devraient signer avec l'agglomération pour amorcer l'isolation de leur bâti. Selon les deux scénarios en cours d'étude, les travaux permettraient de réduire de -27 à -49 % la consommation annuelle en énergie.

■ Un pôle vélo pour louer, réparer, acheter... Il ne s'agit pas de Vélib' mais un pôle multiservice de vélo devrait voir le jour d'ici 21 mois près de la gare du Bras-de-fer - Evry Genopole. Une flotte de 20 vélos destinés à la location sera acquise et une douzaine d'autres pour former les scolaires. Il sera aussi possible d'acheter un vélo d'occasion ou d'effectuer de petites réparations.

■ Une ferme en ville. Une « agriculture urbaine », le projet qui a particulièrement attiré l'œil de Ségolène Royal devrait voir le jour à Ris-Orangis. Dans un secteur en friche, une « ferme » avec des activités agricoles, de type maraîchage biologique, devrait voir le jour. Les circuits courts y seront privilégiés et la population sensibilisée.

FLORENCE MÉRÉO



Evry. Après aménagements, la consommation énergétique de la piscine de l'Agora pourrait être réduite de 55 % par an. (LP/JH.)

BRÉTIGNY - FLEURY - SAINT-MICHEL - SAINTE-GENEVIÈVE

Le Val d'Orge s'interroge sur le passage en régie publique de l'eau

LE DÉBAT S'ADRESSAIT aux habitants, mais il a été politisé par une grande partie de l'assistance venue représenter leur parti politique ou une association. Pour dissiper les doutes, répondre aux inquiétudes et permettre à chacun de faire son choix, un débat autour du passage ou non en régie publique de l'eau dans le Val d'Orge* a été organisé mardi soir à Saint-Michel-sur-Orge.

Les habitants de l'agglomération ont jusqu'au 9 juin pour se prononcer et donner leur avis dans une grande enquête publique. Parmi les intervenants, Sylvain Tanguy, le maire (PS) du Plessis-Pâté, n'a pas caché sa préférence. « Nous ne sommes pas élus pour signer des contrats apportés par des avocats, nous avons vocation à gérer des choses du domaine du service public. »

De son côté, Bernard Zunino, le maire (Les Républicains) de Saint-Michel, échaudé par les attaques dans le public de ses opposants municipaux, a annoncé qu'il n'avait

pas un avis tranché sur la question : « Je prendrais ma décision en fonction de l'avis de la majorité des habitants du Val d'Orge ».

Le prix baissera « quoi qu'il arrive »

Ces derniers se sont demandés si le prix de l'eau baisserait en cas de régie publique. « Il baissera quoi qu'il arrive, en cas de gestion privée ou de régie publique, d'environ 20 % », reprend le maire de Saint-Michel-sur-Orge.

Laurent Sauerbach, le président (Les Républicains) de l'agglomération des Lacs de l'Essonne est venu, lui, raconter son expérience de régie publique, implantée à Viry. « La taille assure la viabilité d'une régie », glisse-t-il en référence à la difficulté de n'avoir qu'une commune à bénéficier de l'eau en régie. « Aucun système ne ressemble à un autre », rappelle Sylvain Tanguy qui balaye les inquiétudes au sujet des risques de coût élevé en cas de problème : « Bien sûr que les tuyaux peuvent

péter, mais ces tuyaux sont aussi utilisés par la Lyonnaise des eaux pour acheminer de l'eau à nos voisins donc on peut partager les frais, estime le maire du Plessis-Pâté. Et pendant les réparations on peut toujours avoir de l'eau par le privé. »

Dans l'assistance, les réactions sont plutôt favorables à un changement. « Pour la transparence, je suis pour la régie publique », indique un habitant de Saint-Michel. « Malheureusement, malgré les études que vous avez faites, ça ne va pas assez loin, je ne suis pas en mesure de prendre une décision là », regrette un retraité.

FLORIAN LOISY

* Le Val d'Orge regroupe Brétigny, Fleury, Leuville, Longpont, Morsang, Le Plessis-Pâté, Saint-Michel, Sainte-Geneviève, Villemoison, Villiers-sur-Orge.

► Les habitants peuvent voter pour ou contre la régie publique jusqu'au 9 juin. Des cartes sont disponibles dans toutes les mairies. L'agglomération tranchera le 24 juin.